ISSN 1027-4936

Organisation internationale pour les migrations

Mars 2003

OIM INFOS

GERER LES MIGRATIONS DANS L'INTERET DE TOUS

Rédacteur en chef :
Jean-Philippe Chauzy

Rédacteurs :
Niurka Piñeiro
Chris Lowenstein-Lom

Collaborateurs :
Le personnel de l'OIM dans le monde entier

Conception et mise en page :
Camille Pillon

Traduction :
Pierre Nicolas

Photo de couverture :
Affiche d'une campagne d'information de l'OIM
© OIM 2002

OIM Infos est publié tous les trois mois en anglais, français et espagnol. Pour tout renseignement et toute correspondance, s'adresser à :

Organisation internationale pour les migrations
C.P. 71
CH 1211 Genève 19
Suisse
Tél: +41.22.717 91 11
Fax: +41.22.798 61 50
E-mail: info@iom.int

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration ; de mieux faire comprendre les questions de migration ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

OIM Infos est disponible sur l'Internet :

http://www.iom.int

Sommaire

« Libérez les enfants pêcheurs ! » 3
L'espoir d'une vie nouvelle pour les ex-combattants de l'Ouganda 5
L'aller-retour cauchemardesque de Victoria 8
L'initiative transitoire en Afghanistan aide les cinéastes afghanes 9
Réunification d'une famille somalienne en Italie 11
Le corps des gardes frontière azerbaïdjanais fait peau neuve 13
Les Témoins de Jéhovah persécutés par le régime nazi ont reçu des indemnités 14
Pour donner des immigrés une image exempte de préjugés 16
L'image des femmes immigrées en Italie : récit d'une journaliste 17
Un lien vital pour les déplacés madurais à Kalimantan: le bac fluvial Kapuas Bersatu 18

« Libérez les enfants pêcheurs ! »

Il y a un peu plus d'un an, l'OIM s'est intéressée à un cas de trafic d'enfants au Ghana. A de nombreuses reprises auparavant, j'avais eu vent de cette situation et j'avais lu des articles dans la presse. Le moment était venu d'évaluer l'ampleur du phénomène et de chercher le moyen de rendre ces enfants à leurs familles.

Nous nous sommes assurés du soutien de quelques collègues du Ministère de la main-d'œuvre et de l'emploi et du Ministère de la condition de la femme et de l'enfant. Deux ONG locales « APPLE » et « Libérez les esclaves », se sont également jointes à nous lorsque nous sommes partis un matin d'avril dernier pour nous rendre dans trois communautés de pêcheurs de Yeji, dans le District d'Atebubu, qui relève de la région de Brong Ahafo.

Nous demandâmes à rencontrer le chef de Yeji, lequel pourrait certainement nous donner des informations sur l'ampleur du problème. Nous eûmes aussi un entretien avec un responsable du projet de Développement intégré de pêcheries artisanales (IDAF), dont le rôle est de fournir aux pêcheurs un équipement de pêche moderne. L'IDAF confirma que bon nombre de communautés de pêcheurs situées sur les berges du lac Volta hébergeaient des enfants qui y étaient exploités. Le responsable de l'IDAF promit de parler aux pêcheurs et d'organiser une visite à notre intention dans ces communautés.

© OIM 2003

Le chef suprême de Yeji, Nana Kagberese, appelle les pêcheurs à laisser partir les enfants esclaves.

Le jour suivant, je participai à une mission d'enquête à Jakalai No 3, Tonka et Kaduegbordzi Kope, trois petites communautés de pêcheurs sur les rives du lac Volta situées à moins de 10 kilomètres de la ville de Yeji.

Je fus frappé, à mon arrivée dans ces villages typiques faits de huttes de terre carrées aux toits de chaume, par l'absence d'installations collectives de base telles que prises d'eau courante, fontaines, marchés ou écoles. Une seule des trois communautés abritait un lieu de culte.

Plus tard ce jour-là, nous découvrîmes que la vie de chaque village était organisée autour des ménages qui le composaient. Chaque ménage comprenait un maître-pêcheur, désigné sous le nom de « maître-esclaves », son épouse et ses propres enfants, ainsi que les enfants ayant fait l'objet d'un trafic et engagés pour la pêche au service du maître-esclaves.

Jakalai comptait 52 maîtres-esclaves, Kaduegbordzi Kope en comptait 40 et Tonka en comptait 44. En moyenne, chaque maître-esclaves employait 13 enfants. Deux maîtres-esclaves avaient à leur service non moins de 28 et 25 enfants respectivement. En tout, ces trois communautés comptaient plus de 1 200 enfants esclaves.

Ghana

A ma grande surprise, nous n'eûmes aucune difficulté à engager le dialogue avec les maîtres-esclaves. Très vite, la discussion, qui s'engagea dans les langues locales Twi et Fante, nous fit découvrir que la plupart des enfants étaient originaires de la région de la Volta et des régions centrales, principalement de communautés où se pratique également la pêche. Les enfants étaient arrachés à leur communauté par des trafiquants qui versaient à leurs parents ou à leurs tuteurs des sommes d'argent pouvant aller de 400 000 à 1,5 million de Cedis (de 47 à 177 dollars).

Habituellement, le maître-esclaves fait un premier versement à hauteur de la moitié de la somme convenue. La durée du contrat est comprise entre 1 et 3 ans.

Le travail des enfants consiste pour l'essentiel à tirer les filets. Certains d'entre eux se sont cependant noyés après avoir été contraints à plonger au fond du lac pour dégager les filets restés accrochés.

Nous réussîmes en fin de compte à parler à quelques-uns des enfants pêcheurs réduits en esclavage. Ils nous firent savoir qu'ils n'avaient pas eu voix au chapitre lorsqu'il s'était agi de leur enrôlement. Les parents de certains d'entre eux leur avaient affirmé qu'ils seraient pris en charge par un oncle et que celui-ci s'occuperait d'eux et veillerait à ce qu'ils fréquentent l'école. Il ne fut jamais question pour aucun d'entre eux de servir d'esclave à d'autres familles.

Nous apprîmes ainsi que certains enfants se trouvaient dans les communautés de pêcheurs de Yeji depuis six années ou davantage et qu'ils ne pouvaient même pas se souvenir du nom de leurs parents ni de leur village d'origine. Lorsque nous leur demandâmes s'ils souhaitaient retrouver leurs parents, la plupart répondirent par l'affirmative et nous prièrent de les aider.

Une journée typique de pêche commence à l'aube et se termine tard dans l'après-midi ou dans la nuit en saison haute. Les enfants esclaves reçoivent de la nourriture au lever, avant de partir au travail et à nouveau lorsqu'ils rentrent au village. Bon nombre d'entre eux ont affirmé à l'OIM qu'ils avaient été punis et battus pour avoir somnolé au travail.

Après de longues heures de palabres, les maître-esclaves reconnurent qu'il était incorrect d'utiliser des enfants pour des tâches aussi pénibles et dangereuses. Ils se déclarèrent prêts à coopérer à une condition: que nous compensions leurs pertes s'ils laissaient partir les enfants.

Nous nous sommes donc engagés dans la tâche difficile de faire libérer les enfants esclaves. Je me suis rendu une fois de plus avec mon équipe dans les villages. Une relation de confiance s'étant installée entre les pêcheurs et nous, nous avons réussi à enregistrer 571 enfants esclaves. Nous avons promis aux pêcheurs de leur assurer une formation et de leur fournir un équipement de pêche moderne pour qu'ils puissent améliorer leurs méthodes de pêche lorsque les enfants esclaves auraient été rendus à leur famille.

J'ai bon espoir que le centre de transit de Yeji, mis à la disposition de l'OIM par l'assemblée de District d'Atebubu, accueillera prochainement les premiers enfants libérés grâce à ce programme.

Mais notre travail ne s'arrêtera pas là. Le difficile processus de recherche des familles doit à présent commencer. Chaque fois qu'une famille aura été identifiée, les enfants seront rendus à leurs parents. Nous devons toutefois veiller à ce qu'ils retournent à l'école ou s'inscrivent à un programme de formation professionnelle. Nous devons également résoudre le problème de la pauvreté, qui est la cause première de cette situation. Pour cela, les familles recevront de modestes sommes d'argent qui les aideront à se procurer une source de revenus suffisante pour assurer la subsistance de leurs enfants. C'est là une tâche primordiale si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de la traite des enfants au Ghana et dans la région.

Ernest Taylor, OIM Accra

Des habitants de la région manifestent pour la libération des enfants esclaves.

© OIM 2003

L'espoir d'une vie nouvelle pour les ex-combattants de l'Ouganda

Les ex-combattants rentreront chez eux avec les membres de leur famille.

C'était une chaude journée comme en connaît cette région du Nord de l'Ouganda, une région à la végétation luxuriante. Le bétail confié à la garde de John s'agitait. Le petit garçon se doutait que quelque chose allait se passer, mais il ne savait pas quoi. Des hommes en armes surgirent soudain des fourrés à l'autre bout du champ et marchèrent vers lui. Les rebelles le forcèrent à les accompagner jusqu'à leur campement. A tout juste 5 ans, John laissait pour de bon derrière lui son enfance insouciante.

Il était déjà bien fatigué lorsque le groupe atteignit enfin le campement où se trouvaient une quarantaine d'autres jeunes enfants. Il se demanda si sa mère et son grand-père savaient où il se trouvait. L'obscurité tombait et des odeurs faites de sueur et d'angoisse se mêlaient aux effluves familiers de la nuit. Un soldat frappa d'un coup de bâton au visage un gamin qui s'était mis à pleurer. Le lendemain matin, les enfants faibles et malades furent séparés du groupe. Les soldats les exécutèrent sur place au vu de tous. Ce jour-là, John assimila très vite quelques leçons élémentaires de survie : ne pas poser de questions – ne parler que lorsqu'on vous adresse la parole – obéir aux ordres.

Ils lui donnèrent pour tâche d'aller chercher de l'eau, de mettre de l'ordre dans le camp et de servir les repas au commando. Au bout de quelques mois, on lui montra comment utiliser un arc et des flèches, une lance, un couteau, une machette et, plus tard, une arme à feu. Lorsque les soldats ramenaient des prisonniers au camp, c'est John qui était chargé de les exécuter. Comme il redoutait les conséquences d'un refus d'obéissance, il faisait tout ce qu'on lui ordonnait, même si, la nuit, il en avait des cauchemars. Lorsqu'il grandit, il commença à se battre au côté des rebelles.

Treize années s'étaient écoulées depuis son enlèvement lorsque John raconta son histoire au personnel de l'OIM à Nairobi.

Il est aujourd'hui âgé de 18 ans et compte parmi les vétérans de l'ex-Armée de résistance du seigneur (LRA), ayant à son actif de nombreuses batailles. C'est en 1999 qu'il a pu s'échapper et atteindre Nairobi. Il est également l'un des 588 « inscrits » (accompagnés de 342 proches à charge, principalement des enfants) qui nourrissent l'espoir de retourner chez eux grâce à une nouvelle initiative de l'OIM axée sur le retour des ex-combattants.

La LRA souhaite l'avènement d'un gouvernement fondé sur les dix commandements et, pour parvenir à ses fins, a lancé une guerre de guérilla dans le Nord de l'Ouganda qui dure depuis 1986. D'autres factions rebelles dissidentes sont elles aussi responsables de cette situation de violence sans fin, cause de la dévastation de cette partie du pays plongé dans un abîme de misère : stocks de nourriture au plus bas, malnutrition généralisée, et, ici et là, des cas de méningite et de peste bubonique. Environ 800 000 déplacés internes sont aujourd'hui en danger. Au fil des ans, des milliers de personnes ont rejoint, parfois sous la contrainte, les rangs de la LRA et d'autres factions rebelles.

Le Président Museveni veut changer cela.

En janvier 2000, le gouvernement a signé la Loi d'amnistie ougandaise qui offre l'amnistie à tous les nationaux ayant

pris part à des « actions guerrières ». Cela concerne tous les Ougandais résidant à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales et qui ont pris part aux actions de la guérilla ou à d'autres actions guerrières depuis 1986.

Conjointement avec les gouvernements kenyan et ougandais et avec la Commission ougandaise d'amnistie, l'OIM a lancé un projet financé par l'Union européenne et le Gouvernement des Etats-Unis ayant pour but d'enregistrer toutes les personnes se trouvant dans cette situation et désireuse de regagner leurs foyers. Un programme similaire est en cours au Soudan. L'OIM, l'UNICEF et les ONG World Vision, GUSCO et Kichwa se sont engagées à assurer la réhabilitation et la réinsertion des ex-combattants, qui seront transférés dans des régions sûres si leur région d'origine n'est pas atteignable.

Chaque récit vécu est comme la synthèse des milliers de vies détruites par les assauts incessants de la guérilla qui ravage le Nord de l'Ouganda depuis près de deux décennies. John est seulement l'un des quelque 10 000 enfants enlevés par les rebelles. Plus de 5 550 jeunes garçons et filles seraient toujours portés disparus selon un système d'enregistrement mis sur pied par l'UNICEF.

Un nombre incalculable de filles et de femmes ont fait l'objet de brutalités. A l'OIM, davantage de femmes que d'hommes (299 contre 289) sont venues s'inscrire dans l'espoir de retrouver leurs foyers. Souvent réduites en servitude et en esclavage sexuel, nombre de femmes psychiquement fragilisées ont eu des enfants qu'elles ne désiraient pas. Sarah s'est rendue au bureau de l'OIM avec cinq enfants, expliquant que chacun d'eux étaient le résultat d'un viol.

Patricia, une autre « inscrite », nous a déclaré : « Ce que j'ai vu, je ne veux plus jamais le revoir de ma vie. J'ai été forcée à étrangler des gens pour survivre et j'ai été l'épouse contrainte de nombreux hommes. » En même temps que d'autres rebelles, enfants soldats et femmes et enfants enlevés, Patricia s'est enfuie des camps du Soudan et s'est arrangée pour gagner le Kenya lorsqu'elle a eu vent d'une possibilité d'amnistie et de retour.

Des tribus entières ont été touchées. Le peuple Acholi est un bon exemple du fléau qui s'est abattu sur le Nord de l'Ouganda. « Un jour, mon village a été attaqué et incendié. Nous nous sommes tous réfugiés dans la brousse mais nous avons été capturés par la LRA. Dès cet instant, ou bien nous nous battions à leur côté ou bien nous étions abattus », se souvient Charles. Ayant réussi à fuir au Kenya, il vit en tant que réfugié dans ce pays depuis 1994. D'autres Acholis se sont ralliés aux rebelles de leur plein gré lorsque leurs villages ont été attaqués et leurs proches assassinés. Les Acholis constituent une forte proportion des déplacés internes du Nord de l'Ouganda.

Tous les « inscrits » se trouvant au Kenya sont dans l'illégalité. Sans document ni statut légal, ils sont harcelés par la police, emprisonnés et réduits à vivre dans la rue. Leurs enfants n'ont aucun accès à l'éducation et, pour les soins de santé, ils ne peuvent compter que sur la chance. Pour l'heure, cependant, ces conditions de vie déplorables au Kenya sont la seule option qui leur soit véritablement offerte. « Impossible de gagner de l'argent ici. La nuit, je dors dans le parc et le jour je mendie. Pas question, néanmoins, de retourner me battre », affirme un jeune « inscrit ».

L'OIM a l'espoir d'arriver à changer cet état de fait.

Tandis que John relatait sombrement l'histoire de sa vie, de jeunes enfants et d'autres « inscrits » jouaient et riaient derrière lui. On ne pouvait s'empêcher de faire le rapprochement : à cinq ans, John a été brutalement arraché à une enfance normale. Ces jeunes enfants, pour leur part, qui sont le produit de la violence dont le quotidien de John a été imprégné durant toutes ces années, se verront offrir la chance d'aller à l'école et de grandir dans un environnement d'où la guerre et l'indigence seront absents. Lui aussi espère mettre son passé de rebelle derrière lui et recoller les fragments d'une existence dont il se souvient à peine. « Lorsque je rentrerai chez moi, je veux veiller sur ma mère et mon grand-père et aller à l'école », affirme-t-il.

Sasha Chanoff et Dennis Haraszko
OIM Nairobi

Ouganda

Dans le sens des aiguilles d'une montre : John et Samson, deux ex-combattants de la LRA. Tout en se réjouissant de retrouver leurs foyers, ils appréhendent ce moment, craignant de ne pas être acceptés. Patricia tenant son fils dans les bras. Chacun d'eux rêve d'une vie nouvelle et paisible en Ouganda.

Photos © Tessa Neylan 2003

L'aller-retour cauchemardesque de Victoria

Nigeria

« Sortez-vous de la tête l'idée d'aller travailler en Italie, rien de bon ne vous y attend. Toutes les promesses d'emplois bien payés et tous les avantages qu'on vous fera miroiter n'ont pas d'autre but que de vous amener à la prostitution. Vous allez en baver ! »

C'est en ces termes que Victoria s'est adressée à deux filles dont elle avait surpris la conversation dans un salon de beauté au Nigeria. Les deux jeunes filles ont d'abord réagi en se moquant d'elle et en lui demandant de quoi elle parlait, mais elles ont fini par l'écouter relater son expérience traumatisante en Italie.

Victoria est la fille unique d'une famille pauvre de la ville de Bénin. Alors qu'elle était adolescente, ses parents ont divorcé et c'est elle qui a pris le relais de sa mère en s'occupant de son père et de ses quatre frères. Son père faisait ce qu'il pouvait pour subvenir aux besoins de la famille. Victoria estimait qu'elle avait un devoir de protection envers ses frères et elle voulait tout faire pour atténuer les conséquences du divorce.

Au terme de ses études secondaires, elle aurait souhaité suivre une formation de comptable, mais elle a dû y renoncer pour que son père puisse financer l'éducation de ses frères. « Au Nigeria, l'éducation des garçons a généralement la priorité sur celle des filles », explique-t-elle. « En revanche, mon père m'a assurée qu'il m'aiderait à ouvrir un petit commerce, de telle sorte que je puisse contribuer à l'éducation de mes frères. »

Dans l'attente de voir cette offre se matérialiser, Victoria rendait fréquemment visite à une ancienne compagne de classe dont la mère, Pauline, s'offrit à lui trouver un emploi en Italie. Il est de notoriété publique à Benin qu'un grand nombre de filles de cette ville partent pour l'Italie avec l'intention de s'y prostituer. Victoria réagit donc catégoriquement à cette offre en déclarant : « Plutôt mourir de faim que de me prostituer. »

Pour rassurer Victoria sur ses intentions, Pauline l'emmena à un lieu de culte vaudou pour y faire un vœu. C'est un rituel fréquemment utilisé pour briser la volonté d'une jeune fille et se rendre maître de son destin.

Arrivée au lieu de culte localement connu sous le nom de « juju », Victoria réaffirma « Je ne serai en rien liée par mon vœu si je suis forcée à me prostituer ».

Quelques jours plus tard, Pauline présenta à Victoria une femme d'une quarantaine d'années qui venait de rentrer d'Italie. « Tu es jeune et très belle et tu remplis bien toutes les conditions. C'est un job pour les filles de 18 à 20 ans. Au-delà, elles sont trop âgées » lui dit celle qui se faisait appeler « Madame ».

Le long voyage vers l'Italie commença par une escale à Lagos, où « Madame » prit toutes les dispositions pour le transport et procura un passeport à Victoria. De là, elles gagnèrent Milan. Dans le taxi qui les conduisait en ville, « Madame » demanda à Victoria si elle était prête à travailler dès le lendemain. Devant l'incompréhension de Victoria, elle s'énerva : « Arrête donc d'être si naïve, tu seras évidemment prostituée ».

Très fâchée, Victoria se mit à hurler qu'elle voulait rentrer à Lagos immédiatement. Devant tout ce tapage, « Madame » l'abandonna sur place mais non sans lui avoir confisqué son passeport.

Victoria arpenta en tous sens les rues de Milan pendant cinq jours, gesticulant pour tenter de se faire comprendre. Une femme lui donna 10 000 lires pour qu'elle puisse se rendre en taxi au poste de police le plus proche. Les policiers la dirigèrent vers les sœurs missionnaires de la charité qui l'accueillirent aussitôt. Plus tard, l'OIM l'aida à regagner son pays où elle reprit sa place avec l'aide de l'OIM et d'ONG partenaires. Elle renonça à reprendre ses études mais fut aidée à ouvrir une petite boutique de vêtements pour bébés. Son intention est de réinvestir ses gains pour pouvoir proposer davantage d'articles. Elle espère ainsi subvenir durablement à son existence et à celle de sa famille.

Victoria s'est donné une autre tâche importante, à savoir de servir d'exemple à d'autres filles en situation de vulnérabilité et courant le risque de se faire envoyer en Europe par des trafiquants de chair humaine. Elle est déterminée à continuer de venir en aide aux jeunes filles en les mettant en garde contre les fausses promesses de gains faciles et d'emplois honnêtes.

Giulia Falzoi, OIM Rome

Italie

Ce programme, financé par l'Italie et dont le but est de lutter contre la traite de femmes et de mineurs d'âge nigérians et de prévenir la propagation du VIH/SIDA et d'autres maladies sexuellement transmissibles (MST), a été lancé par les bureaux de l'OIM à Rome et Lagos en avril 2001.

Au cours des 18 derniers mois, 28 victimes nigérianes de la traite ont été aidées à regagner leur pays en sécurité et à s'y réinsérer. Dans le cadre du programme, une campagne d'information dans l'Etat d'Edo informe les victimes potentielles des risques de la traite. Un refuge destiné aux victimes qui rentrent au pays a été ouvert dans la ville de Bénin et plus de 70 professionnels de la santé et aides sociaux ont été formés, parallèlement à un certain nombre de représentants des autorités locales, pour pouvoir répondre aux questions relatives au VIH/SIDA et à la prévention des MST.

L'Initiative transitoire en Afghanistan aide les cinéastes afghanes

Le programme de l'OIM « Initiative transitoire en Afghanistan », financé par le Gouvernement des Etats-Unis, vient en aide à 20 cinéastes afghanes dans le cadre d'un cours de formation d'une année à Kaboul.

Le cours est donné par des journalistes français et vise à donner à ces femmes les compétences dont elles auront besoin pour exercer un emploi dans l'industrie afghane du cinéma ou de la télédiffusion.

Le savoir-faire technique qui leur est enseigné permettra aux étudiantes de communiquer leur propre vision d'événements qui se sont produits en Afghanistan, par opposition à la perception qu'en ont eue des milliers de reporters étrangers ayant séjourné dans leur pays au cours des 18 derniers mois.

« Après des années de répression, les femmes afghanes sont toujours très nettement sous-représentées dans les médias. Ce projet est une modeste tentative pour corriger ce déséquilibre », estime Ginette Baerten, fonctionnaire de l'OIM en poste en Afghanistan.

La plupart des étudiantes ont travaillé comme journaliste ou étudié le journalisme à l'université avant de s'inscrire à ce cours à l'été 2002. Chacune recevra une bourse de 100 dollars par mois.

L'une d'entre elles, Jamila Emanai (18 ans), voit le cinéma comme un média important en Afghanistan. « Intéressée depuis toujours par le journalisme, j'ai choisi d'être cinéaste car mon pays compte un grand nombre d'analphabètes qui ne peuvent être sensibilisés que par l'image ».

Dans le courant de cette année, les étudiantes produiront deux films sur les femmes afghanes. Le premier sera un document de 52 minutes réalisé à partir d'entretiens menés avec 100 femmes afghanes dans tout le pays.

Le second sera également un documentaire de 52 minutes consacré aux femmes dans la vie politique et réalisé à partir d'entretiens avec 100 femmes qui

© OIM 2003

Jeune afghane apprenant à manier une caméra vidéo.

Travaillant en étroite coopération avec le Ministère afghan de la condition féminine, l'OIM se prépare à mettre en œuvre un programme de 2,5 millions de dollars financé par le Gouvernement des Etats-Unis et destiné à construire et équiper 14 centres provinciaux de femmes en Afghanistan.

Ces centres, qui serviront de relais au Ministère pour promouvoir l'accès des femmes à l'autonomie sociale et économique dans tout le pays, mettront principalement l'accent sur l'alphabétisation des femmes afghanes et leur acquisition de certaines compétences.

Ce projet s'inscrit dans le programme ATI (Initiative transitoire en Afghanistan) de l'OIM financé par les Etats-Unis, lequel favorise le développement au niveau de la communauté et des infrastructures, et ce en collaboration avec le Gouvernement transitoire afghan depuis le début de 2002.

Les projets ATI qui ciblent des femmes et des jeunes filles afghanes ont totalisé 2,2 millions de dollars en 2002. Ils comprennent notamment les réalisations suivantes:

- Construction/remise en état de 33 écoles accueillant environ 35 700 filles dans 11 provinces.
- Appui à l'Institut médical intermédiaire de Mazar-e-Sharif – l'un des cinq instituts afghans assurant chaque année la formation de 700 infirmières, sages-femmes, dentistes, pharmaciens et techniciens de laboratoire.
- Remise en état de l'immeuble du Ministère afghan de la condition féminine à Kaboul, notamment par l'équipement de 11 bureaux et par l'appui de conseillers techniques devant permettre au Ministère de mettre sur pied des opérations et d'élaborer des programmes.

© Marc Petzoldt/OIM 2003

Nilab Zarim, 27 ans, qui a travaillé pour l'OIM sous les talibans, et qui est l'une des étudiantes inscrites à ce cours de technique cinématographique, s'est déclarée enchantée de la télédiffusion des courts-métrages. « Ma famille était très fière lorsqu'elle a vu mon travail et j'ai même reçu un appel téléphonique d'un cousin résidant en France qui a vu l'un des films à la télévision ».

Ce projet budgétisé à hauteur de 97 000 dollars est réalisé en coopération avec AINA, une ONG franco-afghane active dans le domaine des médias. En plus du financement américain, le projet a reçu le soutien de la Fondation Asia et de l'UNESCO. Si d'autres sources de financement peuvent être trouvées, AINA envisage d'assurer en faveur de ces étudiantes d'autres types de formation, par exemple des cours de langue anglaise, d'informatique et de montage, afin d'élargir leur palette de compétences et de leur donner de meilleures chances d'emploi.

OIM Kaboul

ont été élues pour siéger à la Loya Jirga, l'assemblée traditionnelle mise sur pied pour constituer l'administration transitoire actuellement en place.

Les étudiantes ont déjà réalisé quatre courts-métrages qui ont été diffusés par la télévision française. Les thèmes traités vont de la vie des détenues dans la prison de Kaboul aux enfants des rues, en passant par une fête de fiançailles et la vie d'un village dans la plaine de Shomali, à l'extérieur de Kaboul.

Cette plaine, autrefois l'une des terres irriguées les plus fertiles de l'Afghanistan, bien connue pour ses vignobles, a été dépeuplée, minée et en grande partie détruite dans la seconde moitié des années 90 lorsqu'elle a servi de ligne de front entre les talibans et les factions de l'Alliance du Nord.

En décembre 2002, les étudiantes ont aussi réalisé un court-métrage de 10 minutes présentant le programme RQA (Retour d'Afghans qualifiés) de l'OIM. Ce court-métrage comprend des entretiens avec trois personnes d'exception choisies parmi les 400 candidats du RQA qui ont regagné l'Afghanistan pour contribuer à sa reconstruction [1].

© Marc Petzoldt/OIM 2003

1. On peut se procurer gratuitement le CD-vidéo du film auprès du service Médias et information de l'OIM à Genève (mpi@iom.int)

Réunification d'une famille somalienne en Italie

© OIM 2003

Les deux cadets de la famille au bureau de l'OIM à Rome.

M. Hussein [1], un réfugié somalien vivant en Italie avec sa femme et ses quatre enfants, raconte comment, un jour de 1998, les rebelles ont surgi dans sa maison après le coucher du soleil. « Ma femme et deux de mes frères s'y trouvaient. Les rebelles ont pointé leurs armes vers eux en hurlant : « Où est-il ? Conduisez-nous à lui ! » Ma famille ignorait où je me trouvais car je changeais de repaire en permanence. Les rebelles ont traîné de force mes deux frères hors de la maison et les ont abattus. Heureusement, ils ont épargné ma femme. C'est à cette époque que j'ai décidé de quitter la Somalie. »

Hussein et sa famille se sont récemment rendus au bureau de l'OIM à Rome pour y relater leur expérience. Un récit fait de menaces de mort insistantes, suivies d'une fuite désespérée vers l'Ethiopie, puis vers l'Italie où s'est terminé leur périple. « Le voyage vers l'Ethiopie a été long et périlleux. Nous avons atteint Djibouti où nous avons pris un train pour Addis Abeba. Nous étions frigorifiés et j'étais tellement anxieux pour mes enfants, mais grâce à Dieu, nous y sommes arrivés. »

Hussein a gagné l'Italie en décembre 1998, espérant que sa famille pourrait le rejoindre peu après. « J'ai été bien accueilli en Italie, mais j'étais incapable de détacher mes pensées de ma famille. J'avais tellement hâte de les serrer à nouveau dans mes bras. »

L'un des principaux problèmes auxquels il s'est heurté lorsqu'il a tenté de faire venir sa famille en Italie est la non-reconnaissance par le Gouvernement italien des documents d'identité somaliens en raison de l'instabilité politique continue dans ce pays.

1. A la demande de la famille, les noms ont été changés.

Les quatre enfants de M. Hussein en compagnie de Simona Moscarelli, fonctionnaire de l'OIM chargée du projet de regroupement familial des Somaliens en Italie.

C'est là que l'OIM est intervenue pour le sortir de cette impasse. Les tests d'ADN ont clairement établi la véracité des liens familiaux. Une fois cette étape franchie, l'OIM s'est occupée de fournir les documents nécessaires pour que la famille d'Hussein obtienne les visas d'entrée requis pour l'Italie.

Et le jour tant attendu arriva enfin.

« Le 12 juillet 2002 a été le plus beau jour de ma vie : c'est ce jour-là que l'OIM m'a confirmé l'arrivée de ma famille. J'ai d'abord vu arriver Yousouf, mon fils aîné, mais je ne l'ai pas tout de suite reconnu. Je ne l'avais pas vu depuis trois ans. Il s'est approché de moi en disant : « Papa, papa, c'est moi. » Il avait tellement grandi ! « C'est moi Papa ! » a-t-il répété les larmes aux yeux. J'ai ensuite reconnu Asho et Amina, et enfin ma femme qui portait mon plus jeune fils dans ses bras. »

Aujourd'hui, Hussein vit à Rome, il y est bien intégré et entretient d'excellentes relations avec son voisinage. « Pour célébrer la fin du Ramadan, nos amis italiens nous ont apporté des gâteaux traditionnels de Noël et nous avons fait la fête ensemble » dit-il fièrement.

Retournera-t-il jamais en Somalie ? « Je retournerai là-bas lorsque la guerre sera finie, pour régler quelques questions. Mais la Somalie reste un endroit dangereux. Il y a quelques semaines, le fils de mon frère a été tué alors qu'il marchait dans les rues de Mogadiscio. J'espère sincèrement que la Somalie retrouvera un jour la paix, mais pour le moment, je suis trop heureux de vivre tranquillement en Italie avec ma famille. »

Les enfants fréquentent l'école et progressent rapidement en italien. Ils ambitionnent de devenir médecin, enseignant ou pilote. Abduraman, qui n'a encore que trois ans, affirme : « Moi, ce que je veux, c'est aller à l'école. »

Treize années de guerre civile, de sécheresse et de famine ont causé non moins de 500 000 décès en Somalie. Le pays est dévasté par les luttes pour le pouvoir qui ne semblent jamais devoir prendre fin. A ce jour, douze conférences convoquées pour tenter de restaurer la paix se sont soldées par un échec. On dénombre aujourd'hui plus de 400 000 déplacés internes et 300 000 autres personnes ont cherché refuge dans les pays voisins.

Travaillant en étroite coordination avec le Ministère italien des affaires étrangères et les ambassades italiennes des pays ayant accueilli des Somaliens, l'OIM est venue en aide à plus de 200 Somaliens à ce jour. Ce programme est géré par le bureau de l'OIM à Rome en coopération avec ceux de Nairobi et d'Addis Abeba.

Francesca Ferrari, OIM Rome

La sécheresse et la guerre civile continuent de ravager la Somalie. *© Jean Philippe Chauzy 1991*

Le corps des gardes frontière azerbaïdjanais fait peau neuve

La féminisation a joué un rôle clé dans la transformation du corps azerbaïdjanais des gardes frontière, qui porte aujourd'hui le nom de Service d'Etat de surveillance des frontières. La structure militaire traditionnellement masculine a fait place à des professionnels formés pour relever les défis que pose aujourd'hui la gestion des migrations internationales.

Dans le cadre du programme OIM de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations en Azerbaïdjan, le bureau de l'OIM à Bakou appuie le programme de formation destiné aux gardes frontière. Cette formation met principalement l'accent sur l'examen attentif des voyageurs et de leurs documents. Depuis le premier cours qui a eu lieu en juillet 2001, un total de 39 nouveaux gardes frontière de sexe féminin ont reçu cette formation.

Agée de 22 ans, Ilaha Imanova a bénéficié de la formation organisée sous le parrainage de l'OIM et travaille aujourd'hui comme agent de contrôle pour le Service d'Etat de surveillance des frontières à l'aéroport de Bina. Son père était fonctionnaire des finances au siège du corps des gardes frontière et sa sœur travaille dans le même service en qualité de médecin. « Leurs carrières m'ont incitée à me faire garde frontière, même si mon père désapprouvait cette vocation. A l'école, j'étais la seule fille de la classe à nourrir cette ambition. Mes parents et mes proches considéraient que garde frontière était un travail d'homme. J'ai néanmoins signé un contrat qui me lie pour 5 ans au Service. Je voulais me rendre utile à mon pays en contribuant à son développement. Une partie de mon travail consiste à promouvoir notre hospitalité nationale tout en évitant que des voyageurs indésirables puissent entrer en Azerbaïdjan. »

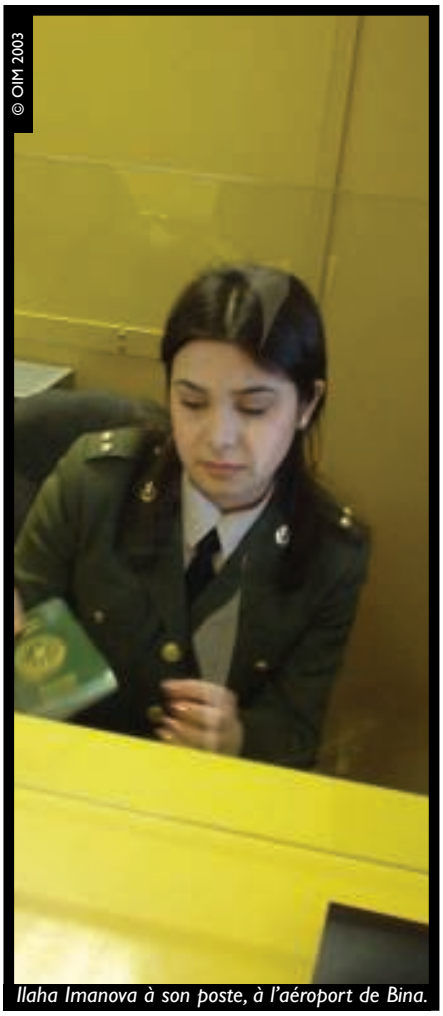

Ilaha Imanova à son poste, à l'aéroport de Bina.

Durant les premiers mois de travail à l'aéroport, un haut gradé du service assure une formation sur le tas et supervise les nouvelles recrues.

Ilaha trouve son travail exaltant. « Je suis au contact de personnes de cultures très différentes, chose qui me plaît beaucoup. Mais je dois également être attentive à toutes les techniques utilisées par certains pour tenter d'entrer illégalement dans le pays. La semaine dernière, nous avons arrêté sept Iraniens en possession de passeports falsifiés. C'est d'abord leur nervosité qui m'a frappée. Un collègue a examiné les documents qui se sont rapidement révélés être des faux. Pour moi, c'est cela le travail en équipe. Honnêtement, je ne vois aucune différence professionnelle entre les gardes frontière hommes et femmes. Nos collègues masculins nous respectent et ne se comportent pas différemment envers nous. Nous avons un bon esprit d'équipe et nous sollicitons toujours l'avis de nos collègues plus expérimentés, qui ont été formés à l'étranger pour certains d'entre eux. »

Adalat Zamanov, chef de l'unité des gardes frontière à l'aéroport de Bina, estime que, lorsque les femmes gardes frontière auront acquis un peu plus d'expérience, elles seront les meilleurs agents du service. « Par rapport aux gardes frontière hommes, elles sont plus attentives et elles s'appliquent davantage dans leur travail. Le visage de la présence militaire à l'aéroport a définitivement changé. »

Interrogée sur ses perspectives d'avenir, Ilana affirme vouloir poursuivre dans cette voie et occuper un jour un poste élevé dans la hiérarchie. « Je suis sûre que mon père serait fier de moi. »

En octobre dernier, cinq stagiaires femmes et dix collègues masculins se sont rendus en Pologne pour prendre part à un programme axé sur les méthodes de surveillance des frontières organisé par l'école des gardes frontière de Ketrzyn. Ce même groupe de 15 personnes est appelé à former à son tour les nouvelles recrues du centre de formation des gardes frontière, que parraine l'OIM.

OIM Bakou

Les Témoins de Jéhovah persécutés par le régime nazi ont reçu des indemnités

Lorsque Hitler s'est saisi du pouvoir en 1933, l'Allemagne comptait environ 25 000 Témoins de Jéhovah. Parce que ceux-ci se considéraient eux-mêmes comme citoyens du royaume de Dieu n'ayant de compte à rendre à aucun gouvernement sur terre, ils ont refusé la férule nazie. Leur refus de saluer Hitler, d'adhérer au parti nazi, de voter, de faire leur service militaire ou de prendre part à des activités liées à la guerre a fait d'eux des adversaires du régime.

En 1935, les nazis ont promulgué une loi bannissant les Témoins de Jéhovah de la fonction publique. Lorsque le service militaire obligatoire a été introduit, les Témoins de Jéhovah ont été rassemblés et « mis sous la protection des forces de l'ordre » dans des camps de concentration. Seuls ceux qui ont renoncé à leur foi ont été relâchés. On estime qu'entre 5 et 10 pour cent de la population des camps de concentration ouverts avant la guerre étaient peuplés de Témoins de Jéhovah. Environ 6 000 d'entre eux ont été emprisonnés et plus de 2 500 sont morts dans les camps.

Max Hollweg était l'un des survivants. Il avait récemment reçu des indemnités au titre du Programme allemand de dédommagement du travail forcé et aussi du Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste, deux programmes dont la gestion a été confiée à l'OIM.

Sa maison de Schlangen, un petit village proche de Paderborn, arbore en façade une plaque de cuivre portant l'inscription « Praticien de médecine non diplômé ». Lorsque Marie Agnes Heine de l'OIM s'entretint avec lui, Hollweg avait toujours besoin de travailler – à 92 ans – pour suppléer l'insuffisance de sa maigre pension d'Etat. Nous avons malheureusement appris qu'il était décédé quelques jours avant la mise sous presse de ce numéro de *OIM Infos*.

Le seizième d'une famille de 18 enfants, Hollweg a été élevé par des parents Témoins de Jéhovah. Enfant, il ne tarda pas à réaliser qu'il était différent de ses camarades de classe. A l'âge de 12 ans, il aidait déjà à subvenir aux besoins de cette grande famille en travaillant dans une ferme voisine. Les après-midi et les week-ends, il aidait ses parents à distribuer des opuscules religieux. Il se souvient que ses professeurs le punissaient fréquemment à coups de canne sur les doigts pour son ignorance des hymnes protestants.

Lorsqu'il était âgé d'un peu plus de 20 ans, il fut envoyé dans ce qui était alors la Tchécoslovaquie pour y travailler comme prédicateur à proximité de Prague. En 1931, la police tchèque l'arrêta et le remit aux autorités allemandes.

En Allemagne, il fut d'abord brièvement emprisonné, mais après sa relaxe, il fut arrêté à de nombreuses reprises pour activisme religieux. En 1938, il passa plusieurs mois dans une prison de la Gestapo à Francfort, avant d'être transféré au camp de concentration de Buchenwald, près de Weimar.

« Je n'avais jamais enfreint aucune loi de toute ma vie » assurait l'alerte vieillard, le regard encore très vif. « Moi qui n'avais jamais commis le moindre acte criminel, j'ai subitement réalisé que mon appartenance aux Témoins de Jéhovah était une raison suffisante pour subir les persécutions incessantes des nazis. »

A Buchenwald, les SS s'employaient jour et nuit à briser la volonté des Témoins de Jéhovah. Si les prisonniers refusaient d'abjurer leur foi, les brutalités dont ils faisaient l'objet redoublaient d'intensité. Baptisés par les nazis « étudiants de la Bible », Hollweg et ses coreligionnaires étaient tenus d'arborer un triangle pourpre sur leurs vêtements et les traitements qui leur étaient réservés étaient spécialement sévères.

Les Témoins de Jéhovah à l'intérieur du camp étaient particulièrement isolés. « Il régnait une sorte de concurrence malsaine entre les différents groupes de prisonniers – juifs, prisonniers politiques, Roms, homosexuels, criminels, éléments « antisociaux » et Témoins de Jéhovah. Beaucoup de détenus ont souffert et certains sont morts du fait de la méchanceté de leurs codétenus », se souvenait-il amèrement.

Les Témoins de Jéhovah restaient soudés et s'efforçaient de s'entraider et de se protéger les uns les autres autant que faire se peut. Hollweg mettait à profit sa connaissance des herbes médicinales pour traiter les problèmes de santé dus à l'épuisement et à la malnutrition. Il a également su améliorer leur ordinaire à l'aide de chardons nourrissants et d'autres herbes.

En mars 1940, lorsqu'on vit arriver un nombre beaucoup plus important de juifs à

Photo en surimpression : Ce qui restait des détenus au travail à Wewelsburg/Photo extraite du livre de Max Hollweg.

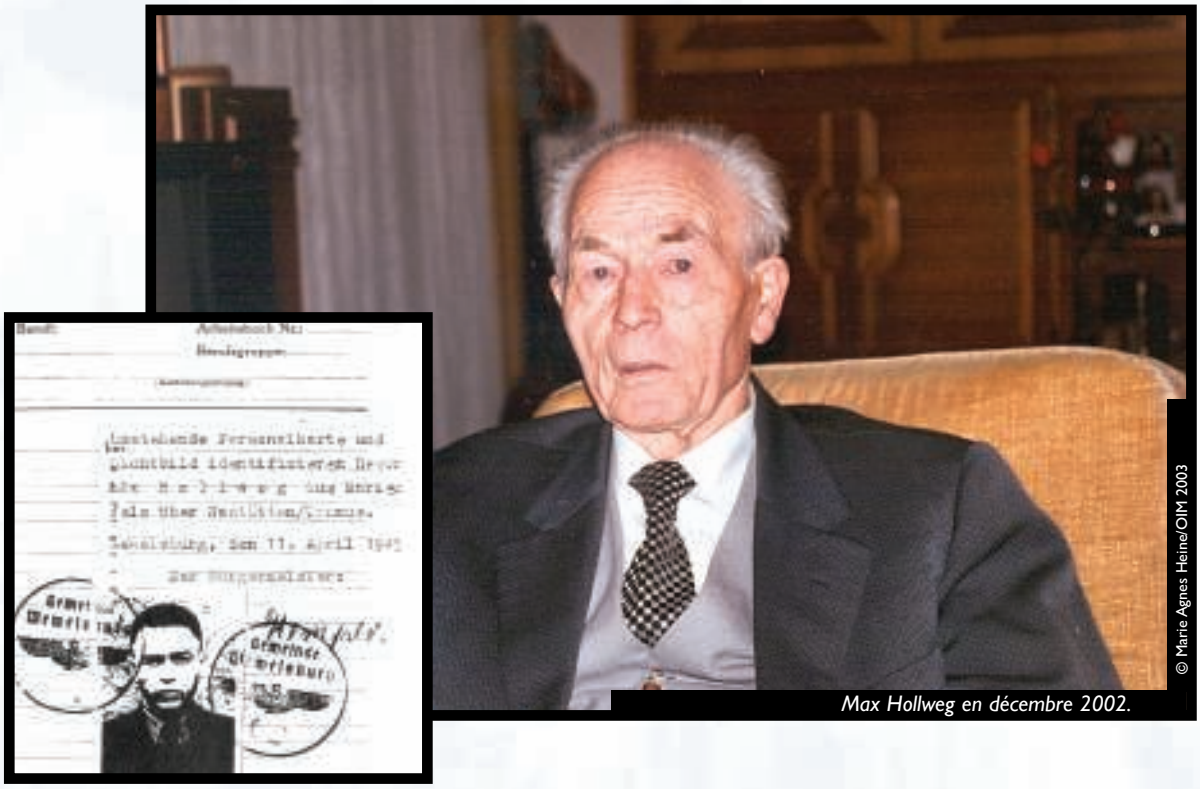

Max Hollweg en décembre 2002.

Buchenwald, Hollweg et 89 autres Témoins de Jéhovah furent transférés à Wewelsburg, où Hitler envisageait de créer une académie géante pour la formation des officiers SS. La construction de ce complexe, comme celle d'un nouveau camp de concentration dans le village voisin de Niedernhagen exigeaient de la main-d'œuvre. Toutes les semaines, Hollweg voyait arriver de nombreux détenus en provenance d'autres camps.

C'est à son habileté qu'il doit d'avoir survécu aux camps. A Wewelsburg, il s'était improvisé coiffeur et coupait chaque soir les cheveux des détenus. Dans ses mémoires, publiées en Allemagne en 1997 , Hollweg se souvient du jour où il a été sommé de se rendre auprès du Commandant Haas et de le raser.

Alors que cela aurait pu signifier son arrêt de mort, Hollweg s'appliqua et passa cette épreuve avec succès. Par la suite, Haas lui demanda s'il avait eu peur. Hollweg répondit: « Si je vous avais tranché la gorge, vous n'auriez pas pu m'abattre. » Haas apprécia apparemment ce trait d'humour et se fit ensuite raser chaque matin par Hollweg.

Nombre de prisonniers rêvaient d'évasion, mais peu d'entre eux s'y risquait. « Ceux qui ont réussi à s'évader ont été repris et mis en pièces par des chiens spécialement dressés à cet effet » se souvenait Hollweg.

Il a été le témoin de nombreuses atrocités commises par les gardes SS. L'un de leurs amusements consistait à s'emparer de la casquette d'un prisonnier et à la jeter de l'autre côté d'une ligne qu'ils avaient tracée au sol. Le prisonnier devait franchir cette ligne pour ramasser sa casquette et était alors abattu pour tentative d'évasion. Il se souvient aussi des prisonniers russes arrivés au camp au terme d'un interminable voyage sans eau et sans nourriture. « Ils étaient si affamés qu'ils léchaient ce qui restait de soupe renversée sur le sol crasseux des baraquements. »

Entre 1940 et 1942, Hollweg a perdu 21 de ses camarades Témoins de Jéhovah, abattus par les gardes du camp. Le nombre d'exécutions n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à ce que le camp de Niedernhagen soit enfin fermé et que les prisonniers survivants soient transférés, pour la plupart à Ravensbrück, Stutthof et Neuengamme.

A la fin de la guerre et au terme de sept années d'emprisonnement, Max Hollweg se voyait confronté à de nouveaux défis. Ses compétences de guérisseur n'étaient pas reconnues et le recours qu'il avait formé auprès du tribunal avait été rejeté par un juge peu compatissant. Comme il ne pouvait pas se permettre d'accomplir une année d'études supplémentaire à l'université, Hollweg décida de s'installer comme praticien de médecine non diplômé.

A Wewelsburg, il fit la connaissance d'une jeune réfugiée allemande originaire de Pologne qu'il épousa. Plus tard, il ouvrit un cabinet à Schlangen, où il vécut avec sa famille jusqu'à sa mort en 2003.

Jusqu'à cet âge très avancé, Hollweg n'a jamais cessé de pratiquer le porte-à-porte pour tenter de faire partager ses convictions religieuses.

Hollweg estimait ridicule le dédommagement financier proposé par l'OIM pour les épreuves subies durant la guerre. Il l'a cependant accepté en expliquant que les discriminations à l'encontre des Témoins de Jéhovah n'avaient toujours pas cessé et que toute aide complémentaire était la bienvenue.

Marie Agnes Heine, OIM Genève

1. Max Hollweg, *Es ist unmöglich von dem zu schweigen, was ich erlebt habe – Zivilcourage im Dritten Reich*, (Comment pourrais-je taire ce que j'ai vécu? – Le courage des civils sous le troisième Reich), Mindt publisher, Bielefeld, 1997.

Pour donner des immigrés une image exempte de préjugés

Le bureau de l'OIM à Rome a mis sur pied une campagne d'information d'un budget de 1,8 million d'euros financée par l'Union européenne et dont le but est d'améliorer la perception des immigrés, leur intégration sociale et leurs conditions d'entrée sur le marché du travail italien.

En janvier, le partenaire de l'OIM, la chaîne italienne de télévision par satellite RAI News 24, a commencé à diffuser la première de dix annonces d'utilité publique de 5 minutes chacune dénonçant les préjugés à l'encontre des immigrés en Italie et soulignant les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs tentatives d'intégration dans la société italienne.

Ces annonces d'intérêt public explorent les idées toutes faites qui s'attachent aux immigrés, et notamment : les effets de leur présence sur le marché du travail, le fardeau qu'ils sont censés constituer pour l'Etat, leurs liens supposés avec la criminalité, les réseaux de prostitution et le trafic de stupéfiants, ainsi que leur prétendue incompatibilité culturelle.

RAI News 24 a également produit un court-métrage vidéo intitulé *Les immigrés : dix idées préconçues dont il faut se défaire*, que la chaîne par satellite a diffusé.

L'OIM collabore également avec ses partenaires à la mise sur pied de MIGRA, la première agence italienne d'information s'adressant aux immigrés. Cette agence sera accessible en ligne à l'adresse www.migranews.net, où seront affichées des informations actualisées à l'adresse des médias, des immigrés et de la société civile, concernant des questions liées à l'intégration des immigrés dans la société italienne. A l'heure actuelle, MIGRA emploie cinq journalistes à Rome et envisage

d'en engager 15 autres à temps partiel dans un proche avenir.

Un autre partenaire de l'OIM, l'ONG Caritas, apporte son aide au programme en organisant des manifestations et des débats publics dans plus de 100 municipalités italiennes. Depuis le début du projet, elle a distribué plus de 4 000 brochures, 500 affiches et 1 000 feuillets d'information décrivant le projet à l'attention du pays tout entier.

L'Italie est devenue un pays d'immigration au milieu des années 70. Depuis lors, le nombre d'immigrés est passé de 300 000 à environ 1,6 million à la fin de 2001, ce qui représente 2,8 pour cent de la population. En outre, 700 000 demandes de naturalisation ont été déposées lors d'une opération récente de régularisation ciblant les migrants en situation irrégulière.

Ce programme de l'OIM vise à inverser la perception désagréablement négative des immigrés dans la société et les médias italiens. Il s'étend également à la Grèce, au Portugal, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, où des activités similaires d'information publique sont envisagées.

OIM Rome

Photo de gauche : L'affiche de la campagne d'information.

L'image des femmes immigrées en Italie: récit d'une journaliste

Je viens du Mexique, un pays magique, presque surréaliste, où l'euphorie des habitants contraste avec une tristesse largement perceptible, dû à l'obsédante persistance de problèmes qui semblent ne jamais devoir trouver de solution. Le Mexique est un pays où la vie signifie tout et où, en même temps, « *la vida no vale nada* », elle ne vaut rien, comme le dit une célèbre chanson « *ranchera* ».

Ayant étudié le journalisme, j'ai commencé à travailler comme scénariste pour une station radio nationale. Parallèlement, j'écrivais des articles pour un hebdomadaire. J'ai toujours eu de nombreux centres d'intérêts, et un environnement socioculturel particulièrement stimulant m'a permis d'être au contact de personnes extrêmement sensibles et positives. J'ai le souvenir de nuits entières passées à discuter et à formuler des idées brillantes qui ne se matérialisaient jamais réellement car nous n'avions pas les moyens de les réaliser.

Plus tard, je me suis rendue en Italie, un peu par chance et beaucoup par aspiration personnelle. En tant que journaliste, je cherchais un prétexte pour visiter la vieille et mythique Europe, le berceau de la culture et de l'esprit. Enfant déjà, j'étais avide de découvrir de nouveaux horizons. Quand quelqu'un autour de moi faisait le récit d'un séjour à l'étranger, j'étais littéralement accrochée à ses lèvres. Je me mettais souvent à imaginer toutes sortes de situations prenant naissance dans des pays lointains.

Un beau jour, ayant réussi à mettre un peu d'argent de côté, j'ai fait le « *salto del charco* », c'est-à-dire que j'ai traversé l'océan. J'ai visité Madrid, Paris, Amsterdam et Monaco, écrivant des articles pour un magazine mexicain qui ne me les a jamais payés. Comme mes fonds

Marta Elvira Patiño lors d'un défilé de mode latino-américain à Rome.

étaient en baisse, je me suis rendue à Rome, la dernière escale de mon voyage. Et là, je suis tombée amoureuse. Je suis pourtant repartie au Mexique, mais pour deux années seulement, après quoi j'ai regagné l'Italie où je vis aujourd'hui depuis 17 ans.

La vie d'une femme immigrée est une expérience toute particulière. Lorsque vous avez 28 ans, partir pour un autre pays est d'abord une expérience fascinante. Mais lorsque vous y êtes, vous réalisez la difficulté de la situation. J'avais dans l'idée que la curiosité devait suffire pour vivre bien et m'adapter rapidement à mon nouvel environnement. Au lieu de cela, je me suis sentie déracinée. Mes amis et nos discussions interminables me manquaient, ma famille n'était plus là pour m'apporter son soutien.

Je travaillais comme employée de maison et venais de donner naissance à mon deuxième enfant. J'étais heureuse de pouvoir me consacrer entièrement à mes enfants. Au bout d'un temps, cependant, cela n'a plus suffi. J'ai essayé de retravailler comme journaliste indépendante, mais toutes les portes restaient closes. Je sentais fondre le capital d'estime que j'avais de moi-même. Je me sentais inadéquate, ignorante et toujours déphasée. Ma décision était prise de rentrer au Mexique. C'est à ce moment-là que j'ai reçu une offre d'un hebdomadaire mexicain qui me proposait de travailler comme correspondante, ce que j'ai fait pendant 4 ans.

Les problèmes de la femme ont toujours suscité toute mon attention, que ce soit au Mexique ou en Italie. J'ai eu la chance d'observer de quelle manière les femmes ont conquis leur émancipation et obtenu l'égalité des chances.

C'est cette expérience que je partage aujourd'hui avec d'autres femmes immigrées grâce au projet de l'OIM « L'image des immigrés en Italie ». J'ai entrepris de réunir quelques récits et d'en faire un court-métrage, qui sera diffusé dans le cadre d'une campagne d'information pour promouvoir l'image des immigrés en Italie.

J'espère que cela aidera les gens à mieux comprendre ce qu'est la condition d'une femme immigrée et en même temps à donner du courage aux femmes immigrées du monde entier.

Marta Elvira Patiño

Un lien vital pour les déplacés madurais à Kalimantan : le bac fluvial Kapuas Bersatu

Un ciel de mousson dans un port fluvial de l'Ouest de Kalimantan en janvier. Quatre hommes s'affairent autour d'un bac de 5 tonnes qui peut accueillir une centaine de passagers, s'apprêtant à y transférer la cargaison de matériel sanitaire des camions occupés à manœuvrer sur le quai.

Cette cargaison est destinée à un camp de réinstallation de déplacés internes madurais situé loin en amont sur le fleuve Kapuas – l'un des grands fleuves qui relient les montagnes inaccessibles et la jungle de Bornéo à la mer.

Le bac, qui a été mis à disposition par l'OIM et qu'exploite aujourd'hui la coopérative Kapuas Bersatu ou United Kapuas, représente à la fois un moyen de transport essentiel pour l'approvisionnement du camp et une expérience de coexistence dans une région en proie aux tensions ethniques depuis la fin des années 90.

Sur les quatre membres d'équipage, deux sont des émigrés de l'île très peuplée de Madura à l'extrémité Est de Java, dont la population avait été encouragée par le régime de Soeharto à « transmigrer » et à développer la région sous-peuplée de l'Ouest de Kalimantan dans les années 70 et 80.

Les deux autres membres d'équipage sont des Malais de souche – les habitants locaux dont les relations souvent tendues avec les migrants se sont mues en conflit ouvert dans la ville de Sambas en 1999, forçant quelque 20 000 Madurais à quitter leurs maisons pour gagner des camps de fortune à Pontianak, la capitale provinciale.

A l'été 2001, incapables de regagner leurs maisons à Sambas et peu désireux de renouer avec la misère de Madura, les déplacés madurais, confrontés à l'hostilité croissante des habitants de Pontianak, avaient tout lieu d'appréhender l'avenir.

Lorsque le Gouvernement indonésien prit la décision de les inciter à quitter les camps pour déplacés internes de Pontianak et partir pour l'un des 17 camps de réinstallation situés principalement le long du fleuve Kapuas, environ 17 000 Madurais se laissèrent convaincre. A la mi-2002, les camps de Pontianak étaient déserts.

Si les camps de réinstallation offraient aux déplacés la possibilité de prendre un nouveau départ, le problème de l'accès – à l'exception des transports fluviaux excessivement coûteux – et celui du manque de

capitaux d'amorçage qui aurait permis aux Madurais d'acheter des outils, des semences et des engrais, compromettaient gravement les chances de succès de l'aventure.

Répondant à une sollicitation du Gouvernement indonésien et en étroite consultation avec le Gouvernement provincial de la partie Ouest de Kalimantan, la communauté locale et les Madurais eux-mêmes, l'OIM a réagi en septembre 2002 en mettant sur pied un projet de développement de microentreprises devant agir sur deux fronts.

Ce projet devait à la fois améliorer l'accès aux camps de réinstallation par le fleuve et offrir aux déplacés des possibilités de revenus par le commerce. Une amélioration des moyens de transport des personnes et des marchandises devait non seulement offrir un meilleur accès aux emplois de la ville, mais aussi faciliter les possibilités de vente de produits agricoles.

C'est de là qu'est née l'initiative « Kapuas Bersatu » de l'OIM, une coopérative de 25 membres composée d'hommes et de femmes issus tant de la communauté maduraise que de la communauté malaise locale, ayant à sa disposition un bac affecté exclusivement au transport sur le fleuve Kapuas.

En plus de transporter des personnes et des marchandises, ce bac est occasionnellement loué par des ONG internationales pour livrer des vivres et des fournitures médicales et agricoles aux déplacés internes, ce qui constitue une source de revenus supplémentaires pour la coopérative.

Dans le cadre de ce projet, l'OIM a également mis sur pied des structures de prêt gérées par les déplacés eux-mêmes, ce qui constitue là encore une source de revenus supplémentaires pour les camps et permettra en même temps de prêter de l'argent aux familles malaises locales, contribuant ainsi aux bonnes relations entre les communautés. Grâce à ce système de prêts, un total de 360 ménages madurais disposent dès à présent d'un capital d'amorçage de 60 dollars.

Le financement du bac et des fonds d'amorçage se fera dans un premier temps par le biais d'emprunts. Si les remboursements interviennent comme prévu dans les 12 premiers mois de vie du projet, le bac et les fonds d'amorçage, en ce compris les paiements et les intérêts reçus, deviendront la propriété des bénéficiaires.

Toutefois, il faudra impérativement recueillir davantage de fonds si l'on veut que l'opération soit un succès. Le premier versement de 60 dollars aura permis d'acheter des semences et des outils, mais un second versement de 75 dollars sera nécessaire cette année pour l'achat d'engrais et d'autres apports nutritifs devant compenser la pauvreté du sol dans la zone de réinstallation et assurer la survie des personnes réinstallées.

Marites de la Cruz, OIM Jakarta

© OIM 2003

Nouveaux titres !

Migration Research Series

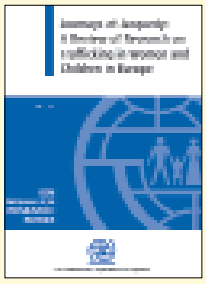

No 11 – Journeys of Jeopardy: A Review of Research on Trafficking in Women and Children in Europe (72 pages – ISSN1607-338X – US$ 6)

No 12 – Irregular Migration in Turkey (104 pages – ISSN 1607-338X – US$ 16)

New Challenges for Migration Policy in Central and Eastern Europe

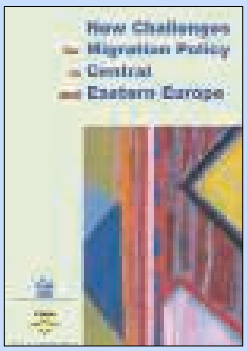

Cet ouvrage passe en revue les tendances migratoires en Europe centrale et orientale, et notamment la migration de main-d'œuvre et la traite et l'introduction clandestine de migrants. Il s'interroge sur les conséquences, en termes de migrations, de l'élargissement de l'UE et examine les efforts déployés par les pays candidats pour aligner leurs politiques migratoires sur celles de l'UE.
(258 pages – ISBN 90-6704-153-X – US$65)

ⓘ Disponible auprès de Kluwer Law International

Etat de la migration dans le monde en 2003

Sur la base de la masse des données recueillies et de leur interprétation, ce rapport de l'OIM dresse un vaste tableau des données et des analyses de référence sur les mouvements de population. L'édition 2003 sera articulée autour du thème central de la gestion des migrations. Les mesures mises en œuvre pour répondre à des problèmes migratoires spécifiques seront débattues dans le cadre d'une série d'essais où l'accent est mis tout à la fois sur l'aspect géographique et sur l'aspect thématique. (US$60)

ⓘ A paraître prochainement

Dialogue international sur la migration

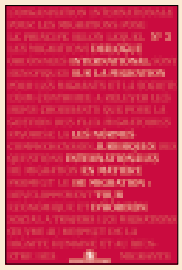

No 2 – Compendium of Intergovernmental Organizations Active in the Field of Migration 2002 (212 pages – ISSN 1726-2224 – US$16)

No 3 – Les normes juridiques internationales en matière de migration: tour d'horizon (56 pages – ISSN 1726-2224 – US$16)

Migration Trends in Eastern Europe and Central Asia

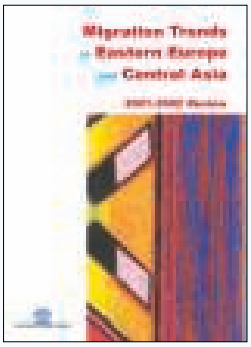

En 1997 et 1998, l'OIM a publié ses premiers rapports sur la migration dans les pays de la CEI. Ce troisième volume de la série contient une mise à jour statistique et analytique des flux migratoires récents pour 12 pays d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale. En même temps, il prend en compte les développements historiques et politiques pertinents qui sont liés aux mouvements de populations dans la région.
(204 pages – ISBN 92-9068-115-2 – US$35)

La liste des publications de l'OIM est disponible en ligne à l'adresse Internet suivante :

http://www.iom.int

Les publications de l'OIM sont à commander à l'adresse suivante :

Organisation internationale pour les migrations, Unité recherche et publications
17 route des Morillons, CH-1211 Genève 19, Suisse
Tél : +41.22.717 91 11, Fax : +41.22.798 61 50, E-mail : publications@iom.int

Toute commande doit être accompagnée du paiement, lequel peut se faire soit par traite bancaire internationale, soit par mandat postal en dollars EU, payable à l'Organisation internationale pour les migrations à Genève.

Il est en outre possible de se procurer les publications de l'OIM dans les bureaux de vente des Nations Unies : E-mail : unpubli@unog.ch (Genève) ou publications@un.org (New York)